

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 94

présenté par
M. Ciotti, rapporteur
au nom de la commission des lois
saisie pour avis

ARTICLE 19

Compléter l'alinéa 4 de cet article par les mots :

« des entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.